

Tante Jaqueme prit à cœur ses nouveaux devoirs. C'était une bourgeoise autoritaire, de caractère ferme et d'esprit pratique, par ailleurs chrétienne fervente. Restée fille, elle pouvait se consacrer tout entière à l'éducation de ses neveux.

Trouvant en l'aîné « un naturel heureux, un esprit docile et un cœur porté à la piété, elle n'eut pas de peine — nous assure Faillon¹ — à lui inspirer la crainte du Seigneur et à lui faire aimer de bonne heure les vertus chrétiennes. Avec des dispositions si heureuses et si bien cultivées, cet aimable enfant devint le modèle de tous ceux de son âge. Il abhorrait le mensonge et la duplicité. La volonté de celle qu'il respectait comme sa mère lui tenait lieu de règle. On ne l'a jamais vu ni adonné au jeu, ni passionné pour les spectacles et pour ces sortes d'amusements frivoles qui entraînent la plupart des enfants naturellement portés au plaisir ». Si les traditions recueillies par le biographe de Démia sont fondées, il faut croire que le jeune Charles fut un de ces pauvres petits que la débilité de leur constitution condamne à une enfance assez morose. Suivant le même auteur, il « faisait consister tout son contentement à remplir ses petits devoirs de chrétien, à suivre dans les églises celle qu'il honorait comme sa mère... et à se tenir à la maison auprès d'elle, soumis à sa volonté, ne sortant jamais et ne faisant rien que de son aveu ».

En juin 1646, les orphelins perdirent leur grand'mère Bartholomye Bollomier. Le 31 juin de l'année suivante, Amblard-Joseph, le plus jeune des deux frères, mourait à son tour. Charles portait désormais toutes les espérances de la famille Démia.

Tante Jaqueme s'était rendue compte que les six-vingts livres de la pension, accordée pour l'éducation de l'enfant, étaient insuffisantes. Elle demanda une augmentation au seul tuteur survivant, Alexandre Bollomier. Par acte du 3 mai 1648, elle lui fit déclarer « qu'à présent que ledict Charles ocmante en aage et de grandeur, elle ne peut continuer la nourriture et l'entretien, à moins de deux cents livres par an, d'aultant qu'il convient faire annuellement audict Charles deux habits, un d'esté et un d'hiver, le

1. *Vie de Démia*, livre I, p. 6.